

Cuba réitère sa condamnation du blocus à l'occasion de la Journée des droits de l'homme



Le blocus de Cuba viole les droits de l'homme

La Havane, 10 déc (RHC) Le président cubain Miguel Díaz-Canel a condamné aujourd'hui, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, l'application du blocus économique, commercial et financier des États-Unis contre Cuba.

Le dirigeant cubain a écrit dans son compte sur X, « pour priver le peuple de ses droits, les États-Unis appliquent le blocus contre Cuba tout en accusant la Révolution et le socialisme d'en priver ses citoyens ».

Sur le même réseau social, Bruno Rodríguez Parrilla, ministre cubain des Affaires étrangères, a réaffirmé l'engagement de l'État et du gouvernement en faveur de la promotion, de la protection et du respect des

droits de l'homme, tels qu'ils sont inscrits dans la Constitution de la République.

Il a ajouté que la nation caribéenne est partie à 44 instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

La Journée des droits de l'homme est célébrée le 10 décembre, date qui coïncide avec l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée en 1948.

Les droits de l'homme sont des droits inaliénables qui appartiennent à tous les êtres humains, sans distinction de race, de sexe, de nationalité, de langue, de religion, d'origine ethnique ou de tout autre statut.

Il existe actuellement une liste des droits de l'homme établie par les Nations unies, dans laquelle sont défendus les droits à la vie, à la liberté, à l'éducation, au travail et bien d'autres encore, qui doivent être respectés sans aucune discrimination.

La Déclaration universelle des droits de l'homme est le document le plus traduit au monde, disponible dans plus de 500 langues (Source:ACN).

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/371729-cuba-reitere-sa-condamnation-du-blocus-a-loccasion-de-la-journee-des-droits-de-lhomme>



Radio Habana Cuba